

Comité consultatif sur la modernisation de la *Loi sur les archives* et de ses documents afférents

Mandat

Le comité a pour principal mandat de donner des conseils, de formuler des avis ou de faire des recommandations sur les travaux effectués par BAnQ relativement à la modernisation de la *Loi sur les archives*. Plus spécifiquement, il pourra :

- Faire des recommandations sur les concepts, les objectifs et les orientations proposés par BAnQ.
- Proposer des stratégies et des plans d'intervention tout au long du processus législatif et de toutes les étapes qui le précèdent (analyse par le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil du trésor, etc.).
- Commenter le contenu des documents produits par BAnQ.
- Intervenir, en collaboration avec BAnQ, pour faire connaître à la communauté archivistique les concepts, les objectifs, les orientations, les stratégies et les plans d'intervention conçus par BAnQ à la suite des avis et conseils reçus du comité consultatif.

Membres du comité

Le comité est formé de :

- Normand Charbonneau, président du comité; président de la Fondation internationale pour le développement des archives (FIDA) du Conseil international des archives; Bibliothécaire et archiviste du Canada adjoint (retraité); ancien conservateur et directeur général des Archives nationales
- Marie-Christine April, coordonnatrice de la gestion intégrée des documents à la CNESST
- Diane Baillargeon, retraitée de la Direction des archives de l'Université de Montréal
- Linda Beaupré, membre du CA de BAnQ, experte-conseil en gestion de l'information
- Julien Bréard, chef de secteur – Gestion documentaire et archives à la Ville de Boucherville
- François Dansereau, Directeur Archives des jésuites au Canada
- Sabine Mas, professeure titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal
- Cynthia Viau-Mainville, présidente de l'Association des archivistes du Québec